



Cannaparade 2019 : Sortons de l'impasse rétrograde. Pour une stratégie novatrice, juste et humaine.

Comme chaque année depuis 2001 à Paris, le samedi 11 mai 2019, 14h Place de la Bastille, la « Cannaparade 2019 » rassemblera les partisan-e-s de la réforme de la loi du 31 décembre 1970 avec les mots d'ordre habituels dans le contexte français : dépénalisation de l'usage, débat public national, cannabis thérapeutique, prévention sans stigmatisation, autoproduction et Cannabis Social Clubs. Pour la réforme française et européenne de la politique en matière de drogues licites et illicites.

Cannaparade 2019 : Nous condamnons un Statu quo rétrograde

Il y a urgence à améliorer la politique française de santé publique pour lutter efficacement contre les conduites addictives, notamment auprès des plus jeunes, et cela passe par une évolution de la législation pour encadrer ce marché illicite qui existe avec toutes les conséquences délétères pour la société que l'on observe depuis des décennies. Ayons le courage de prévenir les dommages et réduire les risques pour les consommateurs avec un système contrôlant la production et la distribution qui serait réservé à la consommation responsable des adultes, comme on sait déjà le faire avec l'alcool dont la toxicité est plus forte.

Il s'agit d'en finir avec les faux-discours alarmistes qui sont inopérants sauf à renforcer les effets néfastes de la politique en vigueur en France depuis le début des années 70. Il faut sortir des clichés réducteurs et des amalgames concernant le cannabis, et s'attacher à le présenter sous un jour véridique plutôt que de maintenir une forme de censure, avec l'Article L.3421-4 du Code de la Santé Publique qui place la France comme un des pays les plus rétrogrades en Europe.

Mobilisons la société civile pour que la France rejoigne le cours des évolutions outre-atlantique, au Canada, dans certains Etats US ou d'Amérique Latine, et pour l'ouverture d'un débat au niveau européen pour sortir de l'impasse actuelle et développer une stratégie novatrice, juste et humaine.

Ensemble, exigeons l'instauration d'un **moratoire national changeant le statut légal du Cannabis et la résine de cannabis** en modifiant la liste des substances classées comme psychotropes selon l'arrêté du 22 février 1990 modifiée régulièrement depuis. Une expérimentation adoptant les recommandations de l'OMS du 24 janvier 2019, dans l'attente d'un vote de la Commission des Stupéfiants de l'ONU qui modifierait la classification internationale.

La Cannaparade est organisée par un comité ad-hoc regroupant diverses associations.

- **Association de lutte contre le sida-VIH, les IST, les hépatites.**
- **AIDES** est une association française de lutte contre le VIH et les hépatites virales.
- **Association Auto Support et réduction des risques parmi les Usagers de Drogues.** ASUD veut changer l'image des usagers de drogues dans la société et à leur propres yeux, changer la loi qui pénalise l'usage simple et privé des adultes et transformer les « toxicos » en citoyens comme les autres, bénéficiaires de droits et de devoirs.
- **Le Collectif d'information et de recherche cannabique (CIRC)** a pour objet la collecte et la diffusion à but préventif de toute information relative au cannabis. Le CIRC réclame l'abrogation de l'article L.3421-4 (ex L.630) du Code de la santé publique (en action depuis 1970), le retrait du cannabis et de ses dérivés du tableau des stupéfiants et l'ouverture d'un débat sur les modalités de la sortie de la prohibition des drogues.
- **Cannabis Sans Frontières** est un collectif regroupant des individus, des groupes et des associations agissant contre la politique de répression liée à la prohibition des drogues.
- **La Fédération Addiction** a pour but de constituer un réseau au service des professionnels accompagnant les usagers dans une approche médico psycho sociale et transdisciplinaire des addictions. Pour former un réseau national représentatif de l'addictologie, l'association fédère des dispositifs et des professionnels du soin, de l'éducation, de la prévention, de l'accompagnement et de la réduction des risques.
- **La Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen**, est une association visant à l'observation, la défense et la promulgation des droits de l'homme au sein de la République française, dans tous les domaines de la vie publique.
- **NORML France** est une association française d'information sur le chanvre (*Cannabis sativa* L.) et de plaider pour l'évolution du statut légal de cette plante, utilisée à des fins relaxantes et/ou médicales.
- **Le collectif PCP**, ce sont des policiers et des gendarmes, en activité ou non, qui forts de la pratique de leur métier et de leur expertise de terrain, et réunis par le même constat, témoignent de l'inefficacité de la prohibition et de la répression de l'usage de stupéfiants, et militent pour une réforme de la loi.
- **Techno Plus** est une association qui, en plus de promouvoir la musique techno, s'est lancée dans une mission de réduction des risques liés aux pratiques festives et en particulier la consommation de substances psycho-actives.

L'organisation de la Cannaparade fait intervenir différents sponsors.

- **Alchimia** est un des principaux growshops en ligne en Europe.
- **Kush Bong**, tous les accessoires pour multiplier les plaisirs.
- **French Taff**, le micro-dosage pour limiter les risques de la fumée !